

**CALENDRIER 2023-2024 – CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
**Premier cycle**

	<b>Trimestre automne 2023</b>	<b>Trimestre hiver 2024</b>	<b>Trimestre été 2024</b>
Journée d'accueil	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	28 août	4 janvier	29 avril
Activités de la Rentrée	30 et 31 août	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	5 septembre	8 janvier	6 mai
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre <sup>1</sup>	21 janvier <sup>1</sup>	21 mai <sup>1</sup>
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre <sup>2</sup>	21 janvier <sup>2</sup>	21 mai <sup>2</sup>
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2024)	21 janvier (stage été 2024)	15 mai (stage automne 2024)
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique
Entrevues des stages coopératifs – 1 <sup>re</sup> phase	23 octobre au 3 novembre	5 au 16 février	3 au 14 juin
Entrevues des stages coopératifs – 2 <sup>e</sup> phase	16 et 17 novembre	29 février et 1 <sup>er</sup> mars	27 et 28 juin
Fin des stages coopératifs	15 décembre	19 avril	16 août
Fin du trimestre	22 décembre	26 avril	23 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	27 et 28 avril	24 et 25 août
<b>SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 4 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre	Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1 <sup>er</sup> avril	Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1 <sup>er</sup> juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	31 août	31 janvier	s/o
Semaine de relâche	23 au 27 octobre	4 au 8 mars	26 au 30 juin
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	23 septembre	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	17 au 20 mai

**En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le : [www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers](http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers)**

Note 1 : Ou selon les dates prévues en conformité à l'article 4.1.5 du Règlement des études

Note 2 : Ou selon les dates prévues en conformité à l'annexe 6 du Règlement des études